Le Trait d'Union

Plaimpied-Givaudins

Petit périodique d'informations communales (n°9 – février 2011)

L'édito du Maire

En ce début d'année, la municipalité prépare le budget 2011 qui doit être voté avant le 30 avril. Un premier point de situation a été fait par la commission des finances le 7 février et les orientations budgétaires ont été présentées en conseil municipal le 11 février. Le bilan presque définitif du compte administratif 2010 fait apparaître un excédent de l'ordre de 183 000 Euros qui sera reporté sur le budget 2011. Comme nous nous étions engagés, les taux d'imposition pour les différentes taxes locales n'augmenteront pas.

En matière de fonctionnement, les dépenses seront contenues et bien que le montant des recettes ne soit pas connu précisément, il est prévu un excédent d'environ 300 000 Euros qui sera viré au budget investissement. En 2011, de gros investissements seront réalisés avec la construction de l'équipement sportif et culturel et la viabilisation du terrain destiné à la réalisation de 14 logements locatifs par l'OPH du Cher, 2 pavillons en accession à la propriété et la construction d'un EHPAD.

Les fonds propres disponibles pour de nouveaux investissements, après remboursement de nos emprunts (144 000 Euros), sont de l'ordre de 224 000 Euros. La première priorité, que vous avez très majoritairement exprimée lors des réunions de quartier, sera donnée à l'amélioration de la voirie et la sécurité routière dans le bourg avec un budget de l'ordre de 100 000 Euros. L'objectif sera de lancer un programme pluriannuel compatible avec nos moyens budgétaires, sur la base d'une étude globale du programme à réaliser.

Parmi les autres nouveaux projets, il est prévu :

- un agrandissement de la Maison Des Jeunes (MDJ) dont les effectifs sont croissants, pour un montant de l'ordre de 50 000 Euros, sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'ordre de 80 % par la CAF.
- un agrandissement de la crèche parentale Pirouette-Galipette, avec les communes partenaires : ce projet devrait se concrétiser en 2012 après acquisition du foncier auprès de Jacques Cœur Habitat.
- l'achat de matériels pour les différents services de la mairie (50 000 Euros)
- la réalisation d'un nouveau columbarium (25 000 Euros)
- l'éclairage de la rue du Four à chaux et du deuxième court de tennis (27 000 Euros).

Dans cette édition du Trait d'Union, une page complète est consacrée à AGGLOBUS. Suite à une intervention de la municipalité, en réponse aux réclamations des usagers, des assouplissements seront apportés pour prendre le bus de la ligne 16 sur réservation dans le sens Plaimpied – Bourges, dans le cas où l'on n'a pas réservé la veille.

Enfin, vous trouverez joint à votre périodique, le bulletin des associations 2011, qui constitue un résumé des actions passées et des projets de notre tissu associatif auquel j'attache beaucoup d'importance.

Votre Maire,
Patrick BARNIER

Offre de stage

La Maison Des Jeunes de Plaimpied-Givaudins recherche un(e) stagiaire issu(e) d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) pour acquérir une expérience auprès de notre animateur, dans le cadre du fonctionnement, de la réalisation d'activités et de l'animation de la structure ou un(e) stagiaire au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce stage se déroulera pendant les périodes de vacances scolaires.

Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02.48.50.88.60 ou la Maison Des Jeunes au 02.48.25.01.38

Ça s'est passé récemment

Visite de la caserne des sapeurs-pompiers de Bourges

Vendredi 21 janvier, les classes de CE1 et CE2 ont visité la caserne des Danjons.
Après avoir assisté au rassemblement des sapeurs-pompiers, les élèves ont ainsi pu découvrir leurs équipements, les différents véhicules d'intervention, les salles d'entretien du matériel, les ambulances et leurs lieux de vie. Le chien de recherche, Torgal, et son maître les attendaient avant de clore cet après-midi par la distribution d'un généreux goûter offert par les sapeurs-pompiers.
Les élèves et les accompagnateurs ont particulièrement apprécié cet après-midi et attendent déjà avec impatience une prochaine visite !

La section poterie du CACPG à l'heure des grands travaux

L'année a bien commencé pour l'activité poterie : un nouveau four est arrivé début février.
Ce four très attendu va permettre de remplacer le précédent four devenu hors d'usage du fait de la forte utilisation par les différents cours de l'atelier poterie modelage.
« Sans l'aide de la municipalité, nous n'aurions pas réussi à le mettre en place (330 kilos à déplacer) et ce n'était pas une mince affaire !» Le CACPG, Christine Lambert et la section poterie remercient toute l'équipe technique municipale pour son efficacité.
☞ **Prochain rendez-vous le 15 mai pour l'animation des fours (four à pain et four à poterie)**

Fête de la Saint Blaise

Le 75ème bâtonnier de la Saint Blaise, patron des agriculteurs, est cette année Gérard COLLIOT. Il succède à Didier DEXET. Après la messe célébrée par le père Jean-Marc PISSEVIN, le cortège, précédé du groupe folklorique la Givaudine et de Jean-Claude LAPORTE à la vielle, ont défilé dans le bourg du village avant de se rendre à la salle des fêtes pour partager le vin d'honneur offert par le bâtonnier et la galette offerte par la municipalité. Le comité des fêtes, présidé par Chantal GILLET, a organisé le banquet traditionnel suivi du bal. Le comité des fêtes avait, comme à son habitude, disposé dans le village des sapins décorés pour l'évènement.

Carnaval à l'école maternelle

Grande effervescence à la veille des vacances de février à l'école maternelle. Les enfants, aidés de leurs institutrices, se sont déguisés et maquillés pour fêter Monsieur Carnaval. Ils se sont ensuite introduits dans la cour de l'école primaire sous le regard surpris et amusé des plus grands.

L'association du mois : Pirouette-Galipette

Pirouette-Galipette est une association de parents et d'assistant(es) maternel(les) qui gère :

- Une crèche – halte garderie parentale.
- Un Relais Assistante Maternelles Parents Enfants (RAMPE).

Une des spécificités de cette structure est sa gestion parentale : concrètement, les parents et assistantes maternelles, membres de l'association, s'assurent du bon fonctionnement et prennent une part active à la vie quotidienne du service : réalisation de permanences auprès des enfants, définition des priorités éducatives en lien avec les professionnels, gestion financière et administrative de la structure.
Après trois années de fonctionnement (l'ouverture a eu lieu en janvier 2008), ces deux services rencontrent un franc succès.

Côté RAMPE, Sandra anime des activités originales et variées pour les tout-petits, les mardis et jeudis matin de 9h30 à 11h, dans les locaux de Pirouette-Galipette, ainsi que les deuxièmes lundis matin de chaque mois à Levet, dans les locaux de l'accueil périscolaire. Aucune inscription préalable n'est demandée, juste votre présence auprès de l'enfant (le vôtre ou celui que vous gardez). La particularité du RAMPE de Pirouette-Galipette est, qu'en tant que parent, vous pouvez participer aux activités avec votre enfant.
Elle est aussi une mine d'information à destination des parents et des assistantes maternelles pour tout ce qui concerne les questions administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle : liste des disponibilités à jour, convention collective, congés payés, formation continue, etc. Vous pouvez contacter Sandra par téléphone ou par mail. Elle reçoit, avec ou sans rendez-vous, les mardis et jeudis après-midi et un samedi sur deux.
Vous pouvez retrouver des informations complémentaires sur les actualités du RAMPE dans le journal du RAMPE, disponible en mairie et sur notre site Internet. Des soirées autour d'un thème sont régulièrement organisées.

Côté crèche – halte garderie, 6 professionnels de la petite enfance accueillent les enfants de 2.5 mois à 6 ans, en accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel. Les horaires d'accueil sont les suivants : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La capacité d'accueil est de 12 enfants.
Des moments festifs sont organisés par les parents et les professionnels durant la période du carnaval, de Noël et lors de l'assemblée générale.
La qualité de l'accueil est au centre des préoccupations des professionnelles et des parents pour une entrée en douceur dans la vie en collectivité. A Pirouette-Galipette, les parents restent les premiers éducateurs de leur enfant avec le soutien et l'écoute des professionnels de l'équipe éducative. Le respect de l'enfant dans ses rythmes, son corps, son environnement y est privilégié.

Pour tout renseignement :
Tél. : 02.34.34.82.58
Mail : crechehg@pirouette-galipette.fr / rampe@pirouette-galipette.fr
Adresse : 4 Impasse Jules Romain • 18340 Plaimpied-Givaudins

Urbanisme

La mairie n'a pas vocation à se substituer aux agences immobilières et notaires.
Pour autant, face au nombre très important de demandes d'achats de maison ou de terrain, ou de recherche de location sur Plaimpied-Givaudins, si vous avez un bien à céder ou louer, faites le nous savoir. Nous nous chargerons d'assurer le relais de cette information.

Bourse Jeune

Le Conseil Municipal attribue une « Bourse Jeune » d'un montant de 300 euros (prévision 2011) pour aider à financer un projet. C'est une opération qui a pour objectif d'encourager et de soutenir les jeunes de Plaimpied-Givaudins âgés de 18 à 25 ans maximum dans la réalisation de leur projet.
Les projets peuvent toucher divers domaines comme le sport, la culture, les loisirs, le développement durable, l'action humanitaire…
Nous vous invitons à retirer un dossier d'inscription et le règlement intérieur à la mairie. **Celui-ci devra être déposé avant le 29 octobre 2011.**

Bilan de fréquentation de la Maison Des Jeunes

Le tableau montre l'évolution de la fréquentation de la Maison Des Jeunes depuis 2009. Les chiffres représentent la fréquentation cumulée par mois sachant que 41 jeunes sont inscrits actuellement.

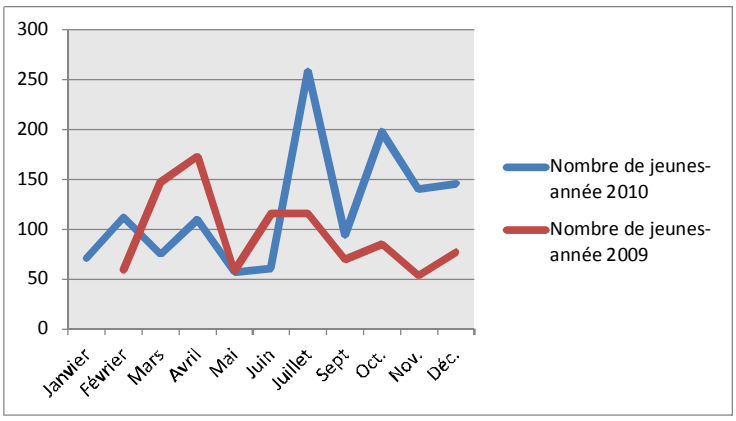

Renseignements et inscriptions :

MAISON DES JEUNES - Olivier BALDUINI
Rue St Martin
18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS
Tel : 02.48.25.01.38
Mail : maisonjeunesplaimpied@wanadoo.fr

En bref

☞ ***Ecole :***

Si vous habitez Plaimpied-Givaudins depuis peu de temps, pensez à faire inscrire vos enfants nés en 2008 à l'école maternelle rapidement.
Contact : Mme SUZANNE, directrice (02.48.25.65.10)

☞ ***Elections cantonales*** :

Les 20 et 27 mars prochain auront lieu les élections cantonales pour élire le nouveau conseiller général du canton. **Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote, n'hésitez pas à vous faire connaitre en mairie. Inscription jusqu'au 10 mars**.

☞ ***Un voyage ? Des examens ? Attention :*** Pour les départs à l'étranger et le passage de certains examens (diplôme, permis) **une carte d'identité en cours de validité** vous est souvent demandée. Si vous êtes dans cette situation pour le mois de mai, juin, juillet, nous vous conseillons de faire les démarches en mairie dès à présent car à l'approche du printemps et de l'été les délais s'allongent, pouvant atteindre jusqu'à plusieurs mois d'attente pour obtenir un renouvellement de carte d'identité.

A vos agendas !

Samedi 12 mars : **plantons le décor ! Nous vous donnons rendez-vous à partir de 8h30 à la mairie, pour une plantation collective de 300m de haies bocagères dans la convivialité !**

Dimanche 13 mars : marche, organisée par les tortues de Plaimpied-Givaudins. Le départ aura lieu à la salle des fêtes de Plaimpied entre 9h00 et 9h30. Trois parcours sont prévus : 8 km, 13 km et 21 km. Renseignements : 02.48.25.66.16/ 06.65.25.88.14 (Dédé et Nathalie BLAIN)

Mercredi 16 Mars 2011 : « Les Raconte-Tapis de la Bib ». Bibliothèque de Plaimpied-Givaudins à 17h.

Dimanches 20 et 27 mars 2011 : élections cantonales

Vendredi 8 Avril 2011 : 13ème Printemps des Poètes à la Salle des Fêtes à 20 h.

Ligne n°16 et réservation : AggloBus vous informe !

Depuis la rentrée 2010, le réseau AggloBus a mis en place une nouvelle règle de réservation de la ligne N° 16. Plusieurs personnes nous ont fait part de leurs interrogations sur la nécessité de cette nouvelle disposition. La mairie de Plaimpied-Givaudins nous a cordialement confié cette page pour vous présenter le contexte et l'évolution qui sera mise en place dès le 7 mars prochain.

Le contexte

La ligne N° 16, créée en 2005, vous offre aujourd'hui :

- 6 allers/retours par jour du lundi au vendredi en période scolaire.
- 5 allers/4 retours les samedis et vacances scolaires.

Cette ligne se compose :

- de 6 courses en ligne régulière
- **de 6 courses en ligne sur réservation**

Une ligne sur réservation est une ligne de transport assurée par un petit véhicule qui passe aux arrêts uniquement si elle est déclenchée par un usager auprès d'une centrale de réservation. Ce fonctionnement a pour objectif de mieux s'adapter à la demande de déplacement et d'éviter de faire circuler un grand véhicule à vide.

Pour faciliter l'utilisation de ce transport, AggloBus a accepté jusqu'à la rentrée 2010 les clients se présentant aux arrêts mais n'ayant pas réservé. Or, cette règle souple a engendré certains problèmes de capacité de véhicule notamment de Nation vers Plaimpied-Givaudins.

En septembre 2010, AggloBus a donc décidé, afin de vous transporter dans de meilleures conditions, de rendre la réservation obligatoire.

A compter du 7 mars 2011

Suite à vos remarques et toujours dans l'esprit d'adapter au mieux l'offre à vos besoins de déplacements, le fonctionnement des réservations sera le suivant à compter du 7 mars 2011 :

- **Dans le sens Plaimpied-Givaudins vers Nation** (Bourges) : une réservation d'un client suffit pour déclencher la ligne ! La ligne devient accessible à l'ensemble des clients même s'ils n'ont pas réservé !
- **Dans le sens Nation vers Plaimpied-Givaudins** : la réservation reste indispensable pour chaque client afin d'anticiper la fréquentation !

Réserver c'est simple, pensez-y !

- Vous pouvez réserver pour d'autres personnes ! Il faut juste préciser leurs noms, prénoms et arrêts.
- Vous pouvez réserver une course sur 3 mois par simple courrier ou par courriel.
  Exemple : je réserve le départ de 15h18 à J. Renoir tous les jeudis pendant 3 mois.

N'oubliez-pas !

En complément de la ligne 16, votre commune est desservie par les circuits scolaires, ceux-ci sont accessibles à tous les clients munis d'un titre de transport AggloBus (*sous réserve de places disponibles*).

Contactez-nous !

AggloBus
23 rue Théophile Lamy
18000 BOURGES
02 48 50 82 82
info@agglobus.com

A bientôt sur la ligne N°16 !

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Environnement : les déchets

Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Voilà les cinq questions que l'on se pose régulièrement dans le cadre de la gestion des déchets ménagers. Rappels utiles

Le recyclage des déchets fait partie des priorités de l'Europe. Dans ce cadre, un code de couleurs unique pour tous les pays de la Communauté économique européenne tend à être adopté.

Les Bouteilles et bocaux en verre

Ces déchets sont à déposer aux points d'apport volontaire (PAV).
Je ne mets pas les bouchons ni les capsules
Je ne mets pas d'ampoules, pot de fleur, miroir ni vaisselle.

La commune est équipée de 3 « points propres » destinés au tri sélectif :

- Route de Soye en Septaine
- Près du stade
- Zone artisanale du Porche (Givaudins)

Les boites de conserve vides, les bouteilles et flacons en plastique ou carton (briques)

Ces déchets sont à déposer aux points d'apport volontaire (PAV).
Je ne mets pas d'emballage de produits toxiques, les pots de yaourt non lavés, les barquettes et sacs plastiques.
Je ne mets pas d'objets en plastiques durs (jouets…)

Les magazines, journaux et cartonnettes

Ces déchets sont à déposer aux points d'apport volontaire (PAV).
Je ne mets pas d'essuie-tout, lingettes, pochettes plastiques, blisters…
Je ne mets pas de papiers d'emballage alimentaire

Et les médicaments ? Vous devez les déposer en pharmacie, laquelle se chargera de détruire les médicaments périmés ou d'expédier les non périmés dans le réseau Cyclamed®.

Une question sur le tri ? Appelez le **n°vert 0 800 897 730**

Les déchetteries

De façon globale, la gestion des déchets est, depuis plus d'un an, une compétence de l'agglomération de Bourges Plus. Cela vous donne libre accès aux six déchetteries de l'agglomération, qui accueillent les principaux déchets : gravats, ferraille, cartons, déchets verts, bois, huile moteur usagée, piles, cartouches d'imprimantes usagées, tout venant.

Jours et horaires d'ouverture des quatre déchetteries les plus proches :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Saint Just	9h - 12h 15h - 18h*	fermé	15h - 18h*	fermé	15h - 18h*	9h - 12h 15h - 18h*	fermé
Trouy							
Bourges Danjons	10h – 12h 14h – 18h						de 10h00 à 12h00
Bourges quatre vents							

*14h-17h en période hivernale

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins